

RION-DES-LANDES

Maître d'Ouvrage

URBA 136

75 Allée wilhelm Roentgen - cs 40935 34961
montpellier cedex 2 - france

Demande de permis de construire

**ATTESTATION PRISE EN COMPTE PPR
PC 13**

20 février 2018

Je soussigné : Gilles BERNARD, co-gérant de la SCP BERNARD RAMEL & BOUILHOL
sis 582 allée de la Sauvegarde 69009 LYON,

atteste que la conception du projet prend en compte les plans de la prévention de la commune
comme stipulé à l'article R.431-16 e) du code de l'urbanisme.

« Lorsque la construction projetée est subordonnée par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou un plan de prévention des risques miniers approuvés, ou rendus immédiatement opposable en application de l'article L.562-2 du code de l'environnement, ou par un plan de prévention des risques technologiques approuvé, à la réalisation d'une étude préalable permettant d'en déterminer les conditions de réalisation, d'utilisation ou d'exploitation, une attestation établie par l'architecte du projet ou par un expert certifiant la réalisation de cette étude et constatant que le projet prend en compte ces conditions au stade de la conception ».

Fait pour servir et valoir ce que de droit
à Lyon le 20 février 2018



AGENCE 2BR
SCP BERNARD, RAMEL & BOUILHOL
ARCHITECTES DPLG
582 allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tél. 04 78 83 61 97 - Fax 04 78 83 54 62
e-mail : agence@agence2br.com